

Journée d'accueil étudiants M2 2nd degré et CPE



Mercredi 02 septembre 2026



M2
Mercredi 02 septembre
Sur le site Dumont : 9 h 00 – 12 h 30
Accueil en amphi Paty en deux temps
9 h 15 – 10 h 45 (groupe A en amphi et groupe B avec le responsable de parcours) 11 h – 12 h 30 (groupe B en amphi et groupe A avec le responsable de parcours)
Groupe A : Anglais, Espagnol, EPS et CPE
Groupe B : Éducation musicale, Histoire-Géo, Physique Chimie, Eco-gestion, Lettres modernes, SVT, SES, SII, Math, PLP et Prof. Documentaliste.
Début de l'EDT transversal l'après-midi
Organisation spéciale de la <u>rentrée avec le responsable de parcours</u> pour les parcours physique-chimie, SVT et SES (accueil en amphi avec le groupe B inchangé) : PC : le jeudi 3 septembre à 12h30 au lycée EIFFEL SES : le jeudi 03 septembre à 13h30 heures à Dumont SVT : le jeudi 3 septembre 12h à 12h30 à Dumont Éducation musicale : le jeudi 03 septembre à 10h30 h à Dumont

INSPE de Dijon : 4 départements et 1

INSPE

Académie de Dijon

4 départements

MEEF

Métiers de
l'éducation et de
la formation

**SCIENCES DE
L'ÉDUCATION**

Recherche en
éducation

DIDEROT

Ingénierie des
métiers de la
formation et de
la culture

CIPE

Centre
d'innovation
pédagogique et
d'évaluation des
enseignements.

**+ 1 laboratoire
de recherche**

IREDU

Institut de
recherche sur
l'éducation

Master M2E Métiers de l'enseignement et de l'éducation

Pour préparer aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, le département MEEF de l'INSPE de Bourgogne offre :

4 mentions de Masters en formation initiale et continue

- Master M2E 1^{er} degré + Master MEEF 1^{er} degré
→ Professeur des Écoles
- **Master M2E 2nd degré + Master MEEF aménagé 2nd degré**
→ **Professeur de Collège et Lycée général ou professionnel**
- **Master M2E CPE + Master MEEF aménagé encadrement éducatif**
→ **Conseiller Principal d'Éducation**
- Master MEEF pratique et ingénierie de la formation
→ Accompagnement et Analyse de Pratique Professionnelle (2A2P)
→ Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

1 Diplôme Inter-Universitaire « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - **entrée dans le métier** » avec 3 parcours :

- 1^{er} degré
- 2nd degré
- Encadrement éducatif

INSPE : département MEEF

Direction

Co-directeur second degré

Julien Mugnier

julien.mugnier@ube.fr

Responsable formation 2nd degré

Estelle Vallet-Santamaria

estelle.vallet-santamaria@ube.fr

Service administratif formation et scolarité

scolarite2d@ube.fr

Responsable du service

Claire Vanesse-Urbain

Coordination 2nd degré : Nathalie Buchillot

ORGANISATION POUR SUIVI ADMINISTRATIF :

Disciplines concernées	Gestionnaire de scolarité
M1 + M2 : CPE – Prof Doc – SVT - SES	Sonia RUIZ  03.80.39.35.77  sonia.ruiz@ube.fr
M1 + M2 : Éco-gestion – Lettres Modernes – Physique-Chimie – Éducation Musicale - SII	Patricia FERROTTI  03.80.39.35.90  patricia.ferrotti@ube.fr
M1 + M2 : EPS – Histoire-Géo – Anglais – Espagnol - Mathématiques	Sébastien FINOT  03.80.39.35.92  sebastien.finot@ube.fr
Tous statuts / toutes disciplines & DIU et Temps Plein & discipline PLP M1/M2	Nathalie BUCHILLOT  03.80.39.38.13  nathalie.buchillot@ube.fr

Pour correspondre avec la scolarité, merci d'utiliser l'adresse suivante :
scolarite2d@ube.fr

Dans l'objet du mail : MERCI de commencer par identifier votre statut.
Exemple : M1 – Motif du message ou M2 – Motif du message ou DIU – Motif du message
Vous indiquez obligatoirement vos nom/prénom et votre discipline dans votre signature.

Informations :

La scolarité est située sur le campus

5 boulevard Gabriel (place Érasme), bâtiment SVTE, rez-de-chaussée, aile sud.

Une permanence est organisée sur le site Dumont, tous les MERCREDIS

Les bureaux sont FERMES au public tous les VENDREDIS, sauf sur rendez-vous.

RESPONSABLES DE PARCOURS INSPE

Parcours	Nom du Responsable M2
Anglais	Pauline Papa
Documentaliste	Étienne Boggio
Éco-gestion	Dominique Laurence
Education musicale	Nadège Lemonnier
EPS	Sébastien Delarche
Espagnol	Elsa Lang Ripert
Histoire Géographie	Caroline Guerin
Lettres	Bruno Cardi
Mathématiques	Julien Mugnier
PLP	Laurent Gallien
Physique- chimie	Estelle Bailly
SES	Estelle Vallet-Santamaria
SVT	Sandrine Esquirol-Paquerot
Sc et Technologies	Jean-Christophe Chardigny
CPE	Delphine Van-Wetter

Point sur les inscriptions administratives



Remarque : tous les étudiants en M2 paient les droits d'inscription à l'UBE, mais les fonctionnaires stagiaires (M2 M2E lauréats) ne sont pas soumis à la CVEC (a contrario des non lauréats).

Formation M2 M2E : un référentiel de compétences

Formation des enseignants

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

- **Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.**
- **Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.**
- **Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.**
- **Coopérer au sein d'une équipe**
- **Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées**

Formation M2 M2E : un référentiel de formation (réforme 2025)

Arrêté du fixant le cadre national des masters enseignement et éducation

NOR : ESRS2532714A

II. Master mention « enseignement et éducation professorat du second degré »

Le parcours de master destiné aux lauréats des concours de recrutement titulaires d'une licence est organisé en quatre blocs de formation, complétés par des enseignements spécifiques et un stage en responsabilité, conformément au tableau ci-dessous.

Blocs du master	Volume horaire	Crédits ECTS
Bloc 1 - Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	480 heures (62 %)	58 ECTS
Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	120 heures (15 %)	15 ECTS
Bloc 3 – Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation	100 heures (13 %)	12 ECTS
Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	80 heures (11 %)	12 ECTS
Stage en responsabilité du M2		20 ECTS
Langues vivantes étrangères (niveau B2)		3 ECTS
ADAPTATION À CHAQUE TERRITOIRE DE 10 % (ajustement possible entre les blocs)		
TOTAL (hors stages)	780 heures	120 ECTS

III. Master mention « enseignement et éducation conseiller principal d'éducation »

parcours de master destiné aux lauréats des concours de recrutement titulaires d'une licence organisé en quatre blocs de formation, complétés par des enseignements spécifiques et un stage en responsabilité, conformément au tableau ci-dessous.

LOCS DU MASTER	Volume horaire et ratio associé	Crédits ECTS
– Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.	400h (52 %)	45 ECTS
– Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.		
– Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation	150 h (19 %)	20 ECTS
– S'engager dans une démarche de développement professionnel	150h (19 %)	20 ECTS
– S'engager dans une démarche de développement professionnel	80h (10 %)	12 ECTS
Stage en responsabilité de seconde année de master		20 ECTS
Langues vivantes étrangères (niveau B2)		3 ECTS
ADAPTATION LOCALE DANS LA LIMITE DE 10 % (ajustement possible entre les blocs)		
TOTAL (hors stages)	780h	120 ECTS

Formation Master M2E 2nd degré

**Bloc 1 - Concevoir, mettre en œuvre
et évaluer des situations
d'enseignement-apprentissage**

**ENSEIGNER et SÉQUENCER
ÉVALUER**

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

COMMUNIQUER en LVE

**Bloc 2 - Adapter sa pratique
professionnelle à la diversité des
élèves et au contexte d'exercice**

ACCOMPAGNER le parcours

FACILITER les apprentissages

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

**Bloc 3 – Agir dans le cadre de la
communauté éducative et du
service public de l'éducation
nationale**

ÉDUCER

COOPÉRER / COMMUNIQUER

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

**Bloc 4 - S'engager dans une
démarche de développement
professionnel d'enseignement-
apprentissage**

~~**COLLABORER entre pairs**~~

MOBILISER le numérique

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Formation Master M2E 2nd CPE

Bloc 1 - Concevoir, mettre en œuvre
et évaluer des situations
d'enseignement-apprentissage

**CONCEVOIR et ANIMER
ÉVALUER**

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

COMMUNIQUER en LVE

Bloc 2 - Adapter sa pratique
professionnelle à la diversité des
élèves et au contexte d'exercice

**PRENDRE EN CHARGE
(collectivement et individuellement)**

FACILITER les apprentissages

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Bloc 3 – Agir dans le cadre de la
communauté éducative et du
service public de l'éducation
nationale

ÉDUIQUER

COOPÉRER / COMMUNIQUER

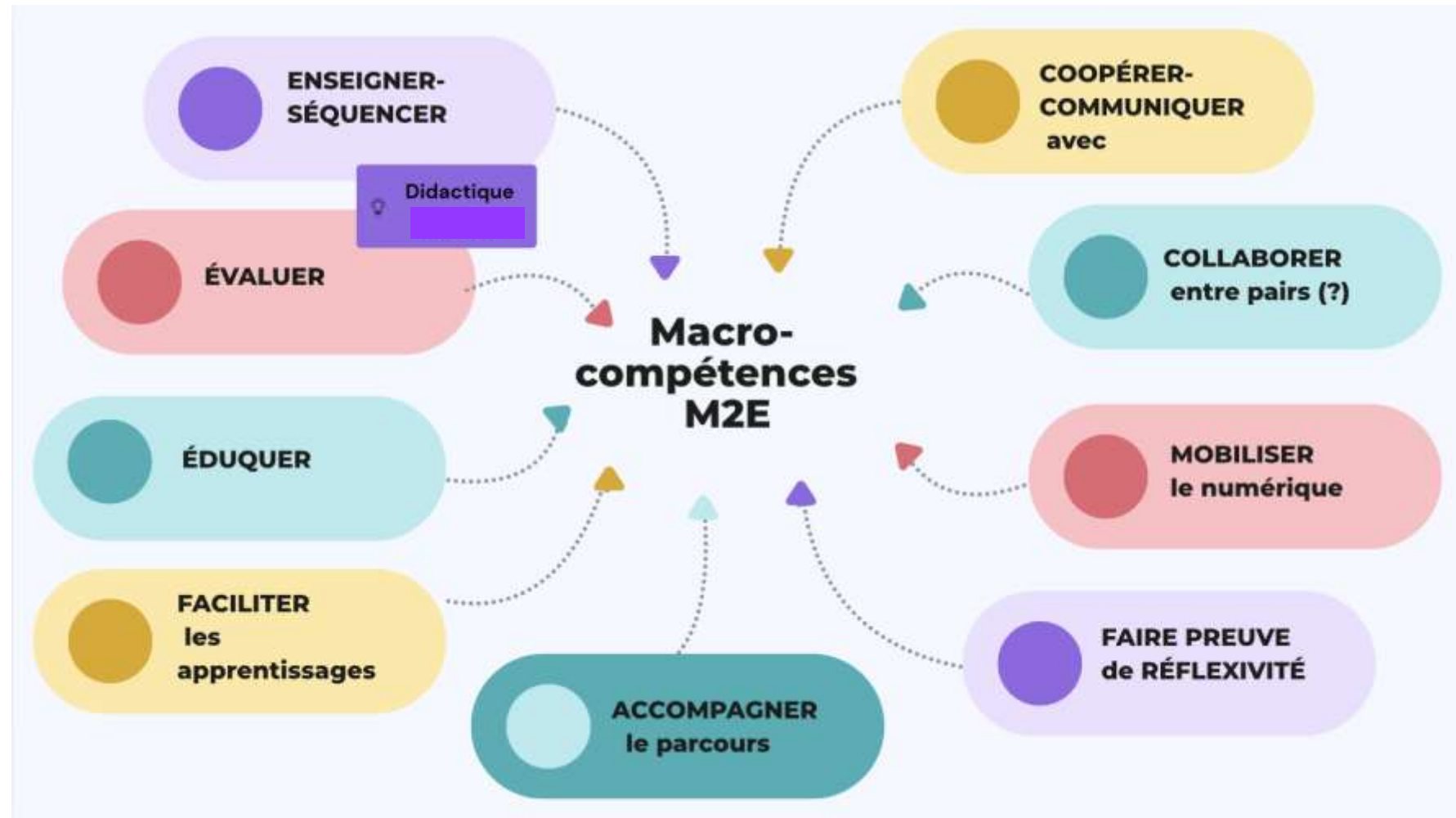
FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Bloc 4 - S'engager dans une
démarche de développement
professionnel d'enseignement-
apprentissage

~~**COLLABORER entre pairs**~~

MOBILISER le numérique

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ



Master 2 - Volume horaire : 269 h

Bloc de compétences	Compétences	Intitulé des EC
BLOC 1 - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage	Enseigner	UC1.1a - Construction de séquences complètes et diversité de dispositifs pédagogiques . UC1.2a - Numérique pour enseigner dans la discipline.. UC1.1b - Scénarios disciplinaires complexes. UC1.2b - Ouverture du champ disciplinaire .
	Evaluer	UC2.a - Évaluer pour soutenir les apprentissages et impliquer les élèves dans l'évaluation et la régulation des apprentissages. UC2.b - Approfondir la capacité à mettre en œuvre une évaluation continue pour apprendre (ECPA) et des pratiques d'évaluation équitables..
	Faire preuve de réflexivité - Stage	UC3.1 - Dimension didactique du stage.
	Communiquer en LVE	UC4 - Maîtriser une LVE B2
BLOC 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	Accompagner le parcours	UC5 - Suivre et repérer les besoins des élèves.
	Faciliter	UC6.a - Concevoir des démarches favorisant les apprentissages. UC6.b - Prévenir le décrochage et gérer l'hétérogénéité.
	Faire preuve de réflexivité - Stage	UC3.2 - Dimension pédagogique du stage.
BLOC 3 - Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Éduquer	UC7.1 - Former à la citoyenneté en intégrant les grands enjeux éducatifs contemporains dans son enseignement. UC7.2 - Agir en éducateur responsable et mettre en œuvre une pédagogie égalitaire.
	Coopérer / communiquer	UC8 - Construire une relation de confiance durable avec les familles.
	Faire preuve de réflexivité - Stage	UC3.3 - Dimensions éthique et institutionnelle du stage.
BLOC 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	Collaborer entre pairs	UC9 - Mettre en œuvre et ajuster collectivement des pratiques pédagogiques pluridisciplinaires.
	Faire preuve de réflexivité - Mémoire	UC3.4 - Recherche et mémoire (ajustement du protocole jusqu'au recueil et à l'analyse de données et leurs interprétations).
	Mobiliser le numérique	UC10 - Pratiques réflexives autour du numérique en éducation : savoir l'intégrer, le questionner et développer un esprit critique.

Maquette du Master M2E (780 heures)

Blocs réforme	Heures et ECTS*	Compétences	M1	M2	Compétences	M1	M2	Compétences	M1	M2
Bloc 1 - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage à l'école primaire	480 heures et 58 Ects* + 3Ects LV	ENSEIGNER - SEQUENCER	26 ECTS	18 ECTS	EVALUER	7 ECTS	4 ECTS	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE B1 stage	3 ECTS	5 ECTS
			273h (1D) / 265h (2D)	87h (1D) / 71h (2D)		40h (1D) / 50h (2D)	20h (1D) / 30h (2D)		40h (suivi de stage, groupe prépa et analyse)	
		LVE B2	24h en 2D et 20h en 1D							3 ECTS
Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	120h et 15 Ects*	FACILITER les apprentissages	4 ECTS	4 ECTS	ACCOMPAGNER le parcours	2 ECTS	2 ECTS	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE B2 stage	3 ECTS	3 ECTS
			50h	50h		10h	10h			
Bloc 3 – Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	100 heures et 12 Ects*	EDUQUER	3 ECTS	3 ECTS	COOPERER/ COMMUNIQUER avec	2 ECTS	2 ECTS	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE B3 stage	2 ECTS	2 ECTS
			40h	30h		20h	10h			
Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	80 heures et 12 Ects*	COLLABORER entre pairs	1 ECTS	4 ECTS	MOBILISER le Numérique	2 ECTS		FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE B4 mémoire	5 ECTS	10 ECTS
			20h	10h		20h			27h + 1h de suivi en M1 et 2h de suivi en M2	

M2 MEEF Aménagé

Préparation au concours

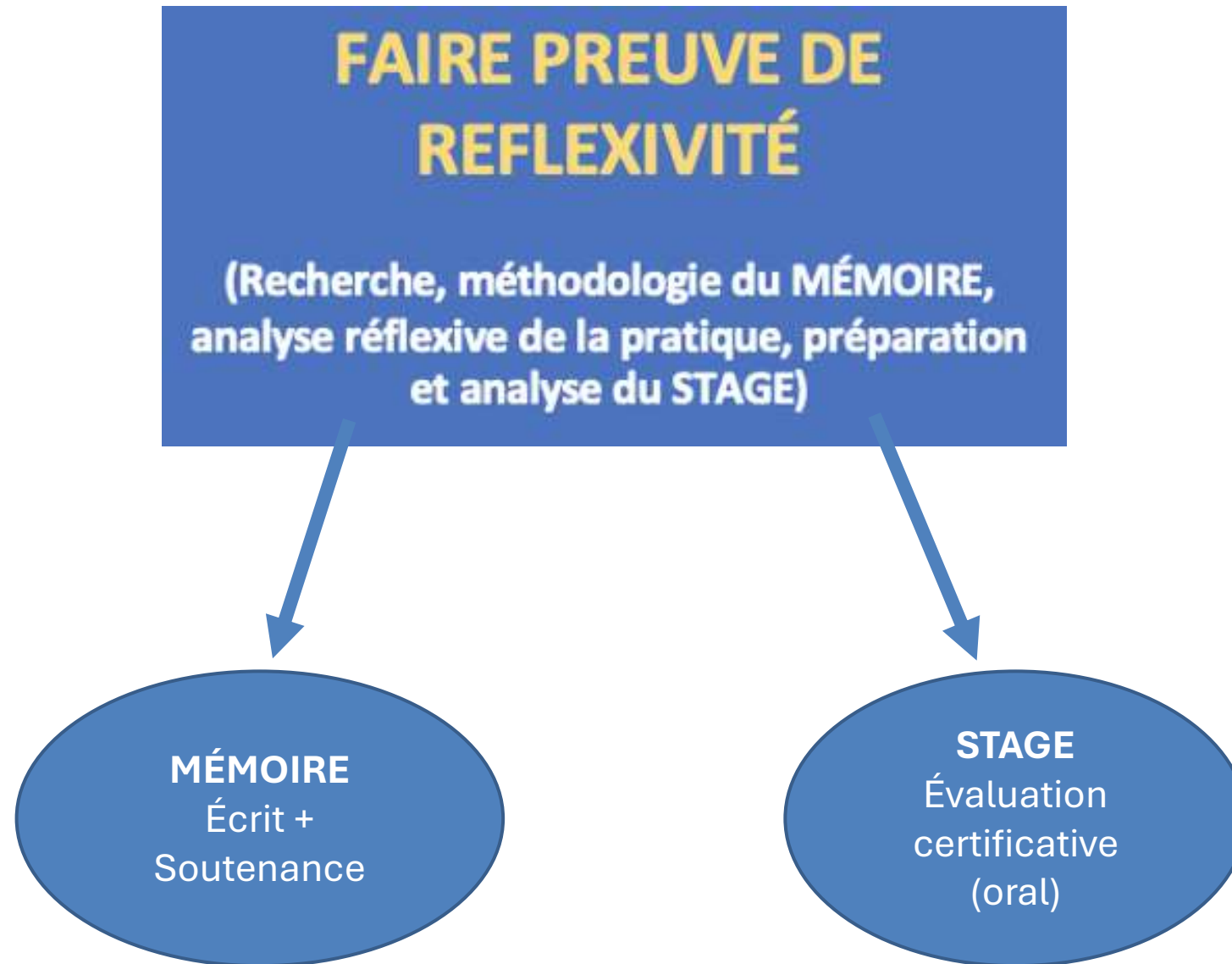
En plus des 269 h de la maquette M2E, une préparation au concours :

☐ Mardis (ou vendredis pour les CPE)

Un volume horaire variable selon les effectifs

☐ 2 h TP par étudiant admissible pour préparer les oraux

Maquette du M2 M2E



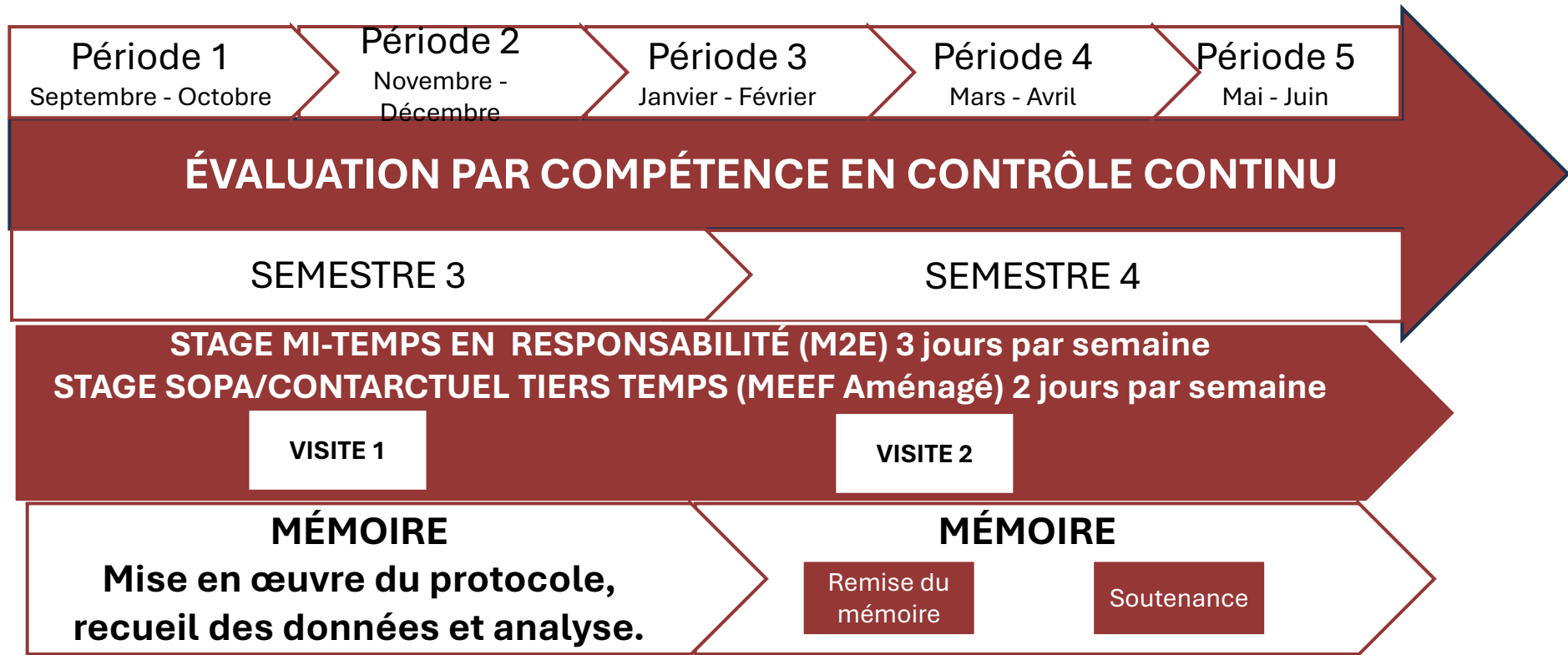
Formation M2 M2E

Une approche par compétence des formations de l'INSPE précisée dans des descriptifs disponibles en ligne sur le site de l'INSPE

The screenshot displays the website of the University of Bourgogne. The top navigation bar includes links for 'Bibliothèque', 'Etudiants internationaux', 'Plan', 'Candidatures inscriptions', 'Liens formations/secteurs pros', and a 'Rechercher' search bar. Below the navigation bar, the university's logo and name 'UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE' are visible. The main content area features a large banner for 'PARCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES' with a background image of a person working on a laptop. The banner includes the text 'DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG)' and 'DIPLOME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLE PAR L'ÉTAT'. Below the banner, there are links to 'Ajouter à la sélection', 'Télécharger', 'Master 1', and 'Master 2'. At the bottom, there are two sections: 'Composante' (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) and 'Langue(s) d'enseignement' (Français).

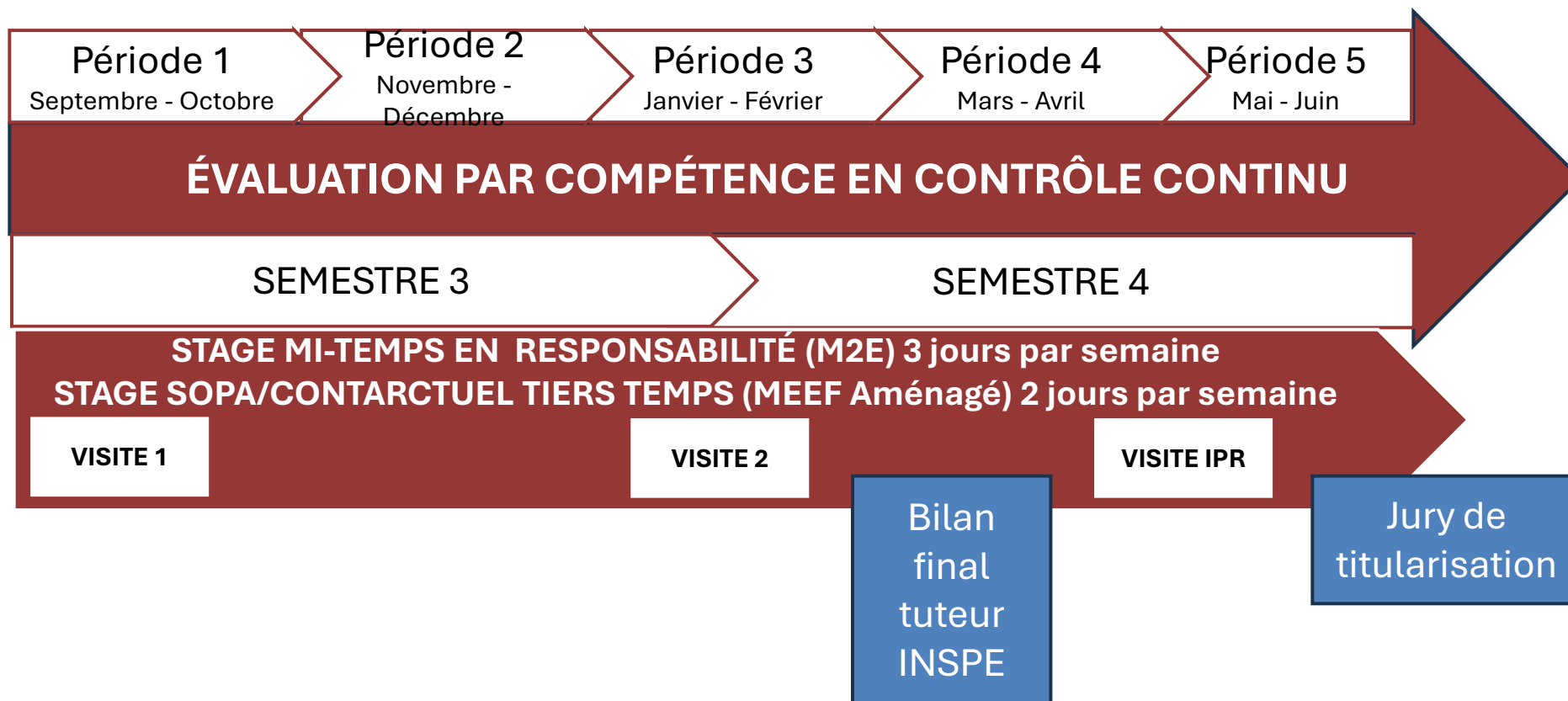


L'ANNÉE DE MASTER 2 M2E et MEEF aménagé



Le redoublement en M2 est de droit

Cas des M2E Fonctionnaires stagiaires



La réussite au master 2 est nécessaire pour être titularisé

Titularisation pour les fonctionnaires stagiaires

La titularisation s'appuie sur les 3 avis suivants (Annexe 9 BO n°27 du 02 juillet 2026) :

**Avis corps
inspection
(Grille nationale)**

**Avis chef
d'établissement
(Grille nationale)**

Avis INSPE

- Validation du parcours
- Engagement dans la formation
- Compétences acquises



**Entretien du stagiaire si au moins
un avis défavorable (pour les
certifiés)**

Évaluation du M2 M2E

- Évaluations certificatives par compétence à l'aide de tâches simples et de tâches complexes pour chacune des 9 compétences (pour le transversal, mise en place d'un calendrier au retour des vacances de la Toussaint).
- Évaluation tout au long de l'année en CC Intégral.
- 5 niveaux d'acquisition (0 à 4)
 - ⇒ **Niveau 2 minimum sur chaque compétence** pour valider l'année de master
- **Pas de session 2** mais possibilité d'une seconde chance (Décision du conseil de mention).
- Un travail sur le mémoire (poursuite du travail engagé en M1) (niveau 2 minimum attendu)

Calendrier des Tâches complexes du transversal

M2 Calendrier des Tâches complexes 2025-2026

Stage 1/3 temps 2D les lundis et le mercredi tout au long de l'année
1/3 temps CPE les mardis et mercredis tout au long de l'année

Épreuves d'admissibilité Concours M2

Épreuves d'admission concours M2

Octobre

Décembre

Février

Avril

Mai

Juin

Juillet

Se Former/Coopérer
TC Oral le 15/10

Se Former/Coopérer
Écrit à rendre le 07/11

Communiquer en LV
TC le 11/12

Faire preuve de réflexivité
Mémoire à rendre avant le 05/05

Faire preuve de réflexivité
TC Oral réflexif avant le 07/05
Soutenance mémoire avant le 07/05

Communiquer
TC à rendre le 05/05

Faciliter
TC le 13/05 matin

Eduquer
TC le 13/05 après-midi

Conseil de
Mention
02/06/26

Secondes chances entre
le 04/06 et le 23/06

Jury annuel
29/06/26

Attention ! l'année n'est pas terminée tant que les épreuves de seconde chance ne sont pas passées

M2 MEEF Aménagé

STAGES à tiers-temps en responsabilité ou SOPA

☐ **Lundis et vendredis (CPE lundis et mardis)**

- 2 co-visites (tuteur établissement + tuteur INSPE) formatives + entretiens + comptes rendus de formation
- ☐ Suivi de stage par un tuteur INSPE
- ☐ Suivi en groupe de préparation et d'analyse de stage par un formateur INSPE (4 x 2h)

☐ **Évaluations :**

- **Évaluation formative** : par compétences menée par le tuteur établissement et le tuteur INSPE tout au long de l'année
- **Évaluation certificative** : validation de la compétence « Faire preuve de réflexivité »

STAGES à mi-temps en responsabilité et tiers-temps à responsabilité ou SOPA

Attention la convention de stage 1/3 temps et le contrat en responsabilité mi-temps ne couvrent pas les sorties scolaires en dehors des jours dévolus au stage.



M2 MEEF Aménagé : STAGES SOPA

Nécessité d'être inscrit en M2 pour l'établissement d'une convention

Début du stage le 14 septembre au plus tôt pour les PLC et CPE

→ Convention à faire signer par le tuteur INSPE, puis à remettre à la scolarité 2D avant le ???

Le stage, même en SOPA, demande un investissement tout au long de l'année donc jusqu'à la date de la fin des cours. Pas de dérogation possible !

Formation Transversale

- Place importante du tronc commun => culture commune à tous les enseignants et CPE.
- Tous les mercredis (S3 et S4)
 - à commencer par le mercredi 09 septembre (planning prêt sur ADE)
 - Attention aux groupes et horaires ! =>  ADE)

Formation Transversale

Emploi du temps provisoire

- **Groupes de CM :**
 - **CM A :**
pour non EPS de
pour EPS : de
 - **CM B :**
pour disciplines non EPS de
pour les EPS de
- **Groupe de TD → 2 groupes TP**
- **Groupe spécifique de LV**

Formation Transversale S3

- Planning sur le site sur le site de l'INSPE/SCOLARITÉ/MEEF/Masters 2nd degré
- > Info dès aujourd'hui sur site + mail

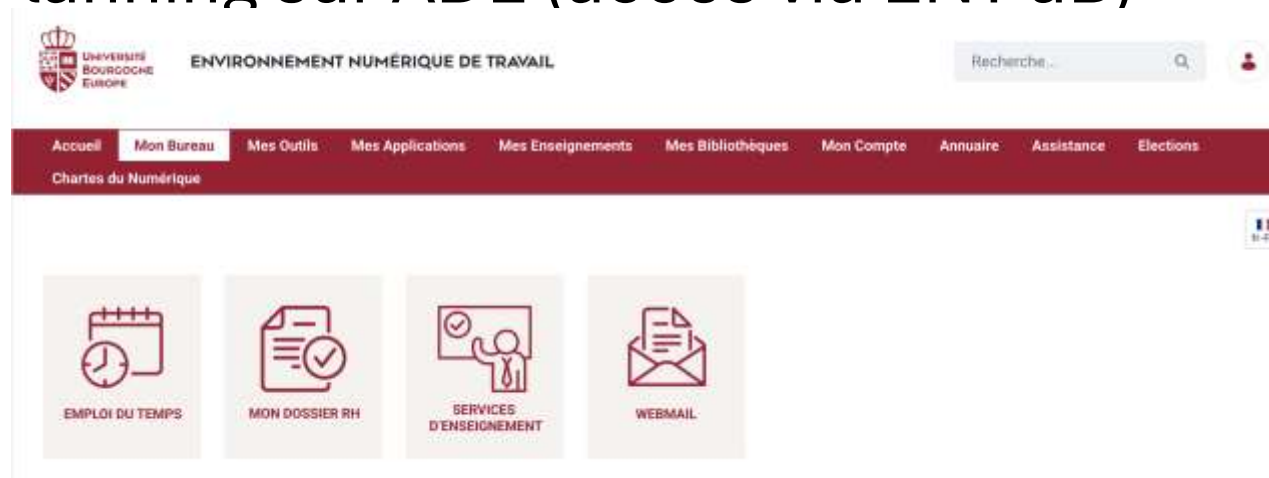


Premier cours CM le mercredi 09 septembre

Formation Transversale

Emploi du temps

- Planning sur ADE (accès via ENT uB)



- Groupes sur le site de l'INSPE/SCOLARITÉ/MEEF/Masters 2nd degré



Formation transversale : EDT

Les intervenants du transversal sont nombreux et il peut y avoir des changements au fil de l'année

**(merci de consulter régulièrement votre boîte mail) /
abonnement agenda ADE par flux RSS**

Attention aux horaires !

Assiduité des fonctionnaires stagiaires

Les droits et obligations du stagiaire, agent public

Vous êtes fonctionnaires stagiaires avec des droits et des obligations :

☐ Droits :

- ☐ Prétendre à une rémunération après service fait
- ☐ A des congés (maladie, maternité ou paternité, congé parental le cas échéant, etc...).

☐ Obligations :

- ☐ Accomplir votre service dans le/les établissement(s) dans lesquels(s) vous êtes affecté(s)
- ☐ Suivre les formations à l'INSPE
- ☐ Respecter les règles déontologiques dans l'exercice de vos missions (dignité, impartialité, intégrité, probité, neutralité et respect du principe de laïcité)

Division des personnels enseignants

Assiduité obligatoire : les absences en formation INSPE doivent être justifiées dans un délai de 48h par mail à scolarite2d@ube.fr
Ce qui ne dispense pas de prévenir les formateurs concernés par les absences.

Site
INSPE/SCOLARITÉ/MEEF/MAST
ER 2NDDegré/Documents
administratifs



AUTORISATION D'ABSENCE <i>La demande doit parvenir auprès du service scolarité de l'INSPE (scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr) au moins 8 jours avant la date de l'absence accompagnée de(s) justificatif(s)</i>	
NOM : Prénom : Discipline : Établissement de stage le cas échéant :	
Autorisation d'absence de droit : ☐ Participation à un jury de cour d'assises ☐ Autorisation d'absence à titre syndical ☐ Examen médical obligatoire (lié à la grossesse, surveillance annuelle de prévention) ☐ Autre : 	Autorisation d'absence facultative : ☐ Pour garde d'enfant malade ☐ Evènement familial (mariage, PACS, décès...) ☐ Fêtes religieuses ☐ Autre :
Du au Fait à : le : Signature de l'intéressé(e) : 	
Avis de l'INSPE : ☐ Favorable ☐ Défavorable Motivation (obligatoire si avis défavorable) :	

Assiduité et gestion des absences des M2 MEEF Aménagé

Conformément au référentiel LMD, l'assiduité sera vérifiée dans toutes les disciplines par le biais de feuilles d'émargement (TD et TP). Il ne sera pas possible de signer la feuille en cas d'oubli a posteriori.

Les règles de gestion de l'assiduité seront mises en ligne sur le site de l'INSPE-Département MEEF.

Tous les mois, l'INSPE fait remonter les états de présence au CROUS pour les boursiers.

Pour les enseignements portés par l'INSPE, les justificatifs d'absence doivent être transmis à l'INSPE (contact administratif) dans un **délai de 48 h à compter de la fin de l'absence.**

L'Inspé ne sera pas en mesure de traiter les justificatifs fournis hors délai.

Risque : apparaître « absent injustifié » dans le cours et donc défaillant au M2.

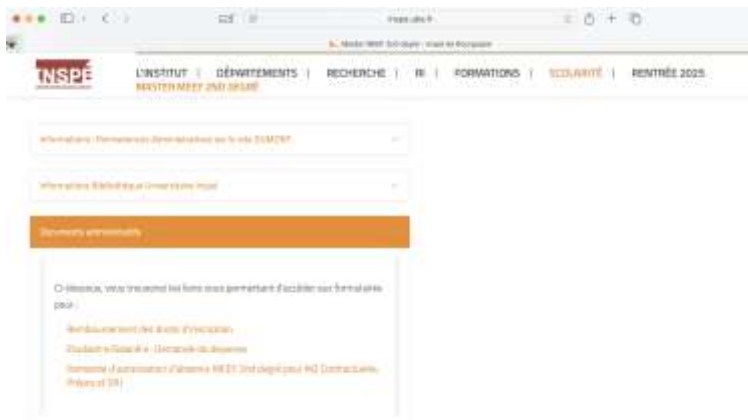
Les répartitions dans les groupes doivent être respectées et donc pas de changement pour convenance personnelle ou à l'initiative de l'étudiant :

- salles réservées en fonction des capacités d'accueil
- feuilles d'émargement établies selon les groupes et **changements sans justification considéré comme une absence injustifiée**

Assiduité et gestion des absences des étudiants non lauréats salariés

Les étudiants salariés (> 10 heures par semaine) peuvent demander une dispense d'assiduité, qui sera examinée sur la base de leur contrat de travail et pourra leur permettre d'obtenir des dispenses de cours et/ou l'envoi de convocations pour les examens.

Les demandes de dispenses d'assiduité doivent être envoyées à la scolarité avant la fin septembre pour les étudiants dont le contrat débute ou est en cours à la rentrée, et peuvent doivent être sollicitées tout au long de l'année si l'étudiant signe un contrat en cours d'année.



Site de l'Inspe / scolarité/meef2D

Référente handicap

Difficultés et/ou besoin d'aménagement des cours
et/ou des examens pour des raisons de santé

- Dès la rentrée ou en cours d'année
- Permanent ou temporaire

Si vous avez des questions, besoin d'aide,
d'accompagnement :

Erika.godde@ube.fr

Pole AAFE – bureau 210

Aménagements



Démarches à faire rapidement
pour une prise en compte dans
le contrôle continu

Possibilité d'aménagement
provisoire (1ère inscription UBE)
=> contacter scolarité
et/ou ref handicap

<https://www.ube.fr/etudier-en-situation-de-handicap/les-demarches/>

Atypie Friendly

- **C'est quoi ?**

- Un dispositif de soutien aux étudiants atypiques : TSA, TDAH, DYS...
- Un espace d'écoute et d'échanges pour mieux comprendre les besoins spécifiques.
- Une démarche collective qui implique étudiants, enseignants et personnels.
 - Objectif : favoriser la réussite académique, le bien-être et l'inclusion

Action étudiants :

- Sensibilisation (ciné-débats, forums, conférences, podcasts...)
- Accompagnement individuel
- Questions et orientation (association, santé...)
- Ressources (plans, kit de survie...)
- Bulles TND (concernés, proches, ou juste intéressés)
 - Espace bienveillant de dialogue, de partage, d'information
 - Tous les 15 jours sur le campus
 - Format tournant : comprendre, s'outiller, partager

Contact et informations :

- erika.godde@ube.fr (INSPE)
- thomas.weyrich@ube.fr (Atypie)



<https://www.ube.fr/etudier-en-situation-de-handicap/atypie-friendly-a-luniversite-bourgogne-europe/>

Référent harcèlement

Nouvelle adresse générique qui permet d'instruire les signalements pour harcèlement ou toute autre forme de discrimination ou VSS

signalement.vss.rps@ube.fr

Référent VSS et QVT pour les bâtiments Gabriel et Dumont :

sébastien.finot@ube.fr

L'objectif du réseau des référent·es consiste à écouter les personnes en souffrance à les accompagner vers les services support en garantissant des délais moindres.

Évaluations des formations du Master

CPER (conseil de perfectionnement)

1. Ils concernent les grands domaines disciplinaires et se réunissent deux fois dans l'année.
2. Y sont représentés : responsables (INSPE) des formations (disciplinaires, transversales), des représentants du rectorat, des enseignants et des étudiants (M1 & M2)
3. Permet de faire un bilan et de réfléchir collectivement à des évolutions des formations

Rentrée 2026-2027

- Du lundi au jeudi de 7h45 à 19h

Pré-fermeture du bâtiment à partir de 18h00

- Le vendredi de 7h45 à 18h30

Pré-fermeture du bâtiment à partir de 17h30

Ouverture du site

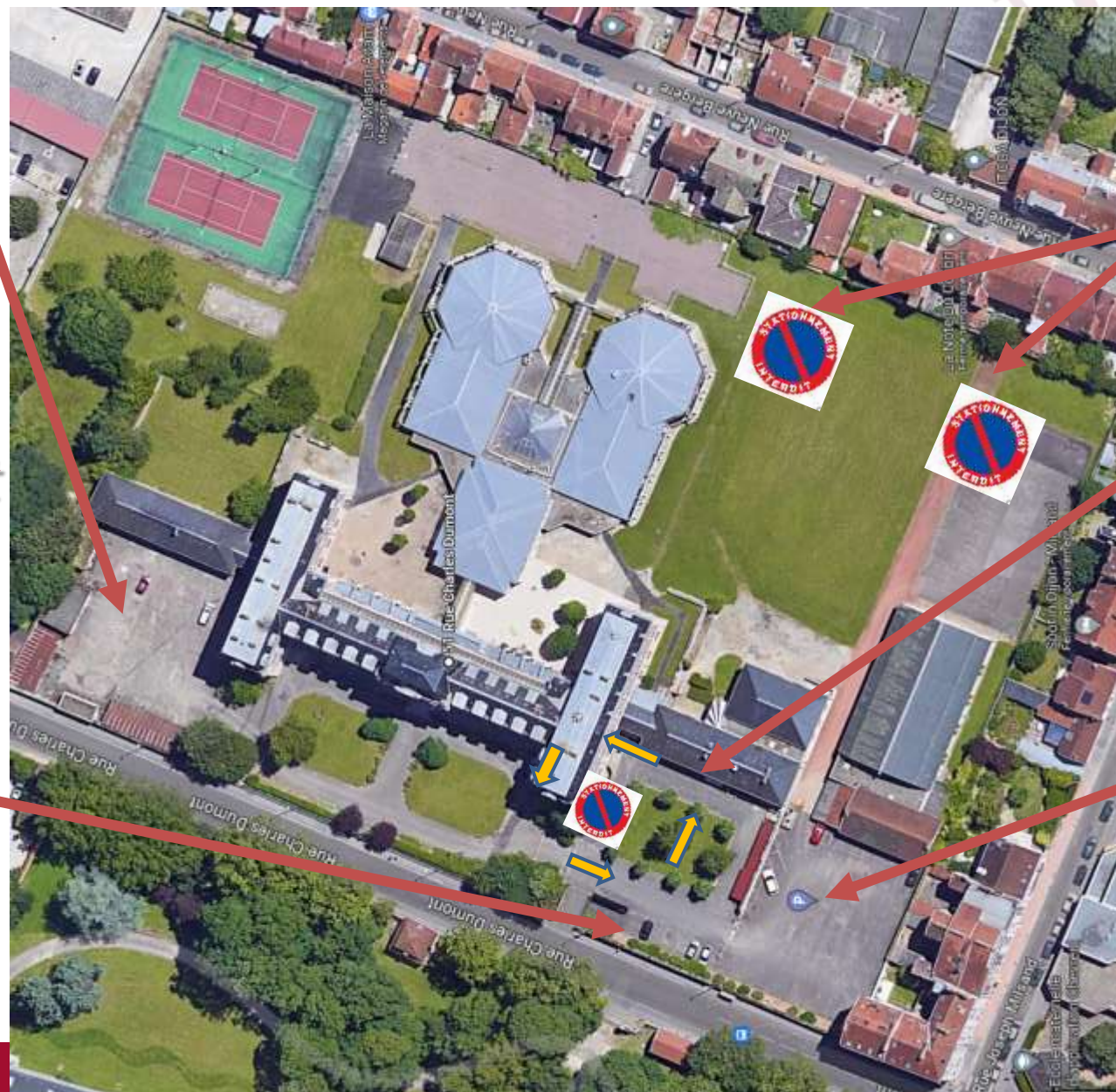
Ouverture exceptionnelle à partir de 7h30 pendant la période hivernale

(du 2 novembre 2026 au 19 mars 2027)

Parking **réserve** avec
accès
Personnel
administratifs
et
techniques/Enseignant
s

Sécurité-stationnement

Parking pour les
extérieurs (invités,
étudiants..)



En dehors du site :
stationnement gratuit
face au lycée Castel,
Rue Mozart

Zone **réserve**e aux
activités sportives

Circulation
fournisseurs pour
les livraisons

Parking **réserve** avec
accès
enseignant +
ouverture
exceptionnelle pour
CPE-M1/M2-AED

- **Le registre de santé sécurité au travail** est situé à l'accueil et a pour vocation à déclarer tout signalement que vous jugez utile à porter à la connaissance du service Prévention, Sécurité et Qualité de Vie au Travail (ex. : malaise, harcèlement...)-

Le registre ne doit pas mentionner de nom de personne.

Santé sécurité au travail

- **Sauveteurs secouriste au travail au sein de l'INSPE :**

Eric Gouvernet-agent de maintenance

Sylvie Tillier-agent d'accueil

Virginie Beaumont-gestionnaire (bureau 12)

Ridah Charhabil-cuisinier

Alberto Garcia-bibliothécaire

Protéger Alerter-secourir

En cas de malaise

1. Appeler le 15 ou le 112
2. Donner adresse/Nom/Prénom
3. Prévenir l'accueil et un sauveteur secouriste

Un local infirmerie est situé dans la salle des enseignants.

En cas d'alarme incendie

1. Je sors de l'établissement
2. Je me dirige vers l'un des points de rassemblement (Parking/ou Portail côté bibliothèque)
3. J'attends l'autorisation pour entrer à nouveau dans l'établissement

Cas d'attaque extérieure

- J'évalue et adapte ma situation (je sors de l'établissement ou je me confie ou je fais face)
- Je préviens les forces de l'ordre (Police 17 ou 114 par sms)

Abonnez-vous aux alertes SMS de l'Université

Utilisez les issues de secours uniquement en cas d'évacuation ; vérifier la fermeture des portes derrière vous.

Ne pas stationner devant les issues de secours pour permettre aux services de secours d'intervenir. (ambulance, SAMU, pompiers..)

Alerte SMS

L'Université est équipée d'un système d'alerte par SMS

Il permet, aux personnes inscrites, de recevoir un SMS avec des consignes appropriées en cas d'événement grave, accidentel ou malveillant.

La procédure d'inscription est gratuite, rapide et ouverte à tous.

- Il faut se connecter à l'ENT
- Rubrique "Mon compte"
- Cliquer à droite sur "Mon compte SESAME"
- Puis sur l'onglet informatique "Compte informatique"
- A "Voulez-vous recevoir des alertes SMS" mettre "Je souhaite recevoir des alertes SMS"
- Rentrer son numéro de téléphone dans "Téléphone mobile pour les alertes SMS"



The screenshot shows a web form titled "Voulez-vous recevoir des alertes SMS ?". It includes a link for "Mentions d'information". A dropdown menu is set to "Je souhaite recevoir des alertes SMS". Below this, a note states: "L'UBE communique via ce service des messages d'information à ses personnels et ses étudiants en cas de crise majeure (sécurité, incident, accident, attentat...). Le numéro de téléphone que vous indiquez pour ce service ne pourra en aucun cas être utilisé à d'autres fins, ni partagé ou cédé." There is a text input field for the phone number, which currently contains "06 12 34 56 78". A red button at the bottom is labeled "Mettre à jour mes informations".

- Ce système ne fonctionne que si le plus grand nombre de personnels et étudiants sont inscrits, nous comptons donc sur chacun d'entre vous pour vous inscrire mais également pour sensibiliser et mobiliser les personnes autour de vous.

*Protéger
Alerter-secourir*

Sécurité de vos comptes numériques

L'Université Bourgogne Europe vous invite fortement à activer votre authentification multifacteur (MFA) afin de sécuriser l'ensemble de vos données et de vous permettre d'accéder aux services numériques de l'université.

Méthode via le lien :

[Activer son authentification multifacteur - Assistance Numérique](#)

En cas de difficultés, votre contact :

Le service informatique de l'INSPE

Nicolas Laruelle

Adresse :

6A rue recteur Marcel Bouchard 21000 Dijon

Horaires : Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h et le vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h

Téléphone : [03-80-39-51-53](tel:03-80-39-51-53)

Mail : medecine-preventive@u-bourgogne.fr

Santé
Le service de santé
étudiante à l'Université

Santé-numéros utiles

NUMEROS UTILES			
SANTE MENTALE	Prévention SUICIDE	3114 (7j/7 et 24h/24) Ou 01 45 39 40 00 (7j/7 et 24h/24)	L'appel est gratuit et confidentiel, Écoute anonyme des personnes confrontées au suicide.
	VIOLENCES NUMERIQUES	3018	Numéro national pour les jeunes victimes de violence numérique (harcèlement sur Internet/réseaux sociaux)
	ETUDIANTS EN SOUFFRANCE	0 805 23 23 36 Ou via l'appli Asso SPS (7j/7 et 24h/24)	Ecoute anonyme et gratuite par des psychologues pour les étudiantes et les étudiants préoccupés par un avenir incertain, la solitude, l'isolement, la précarité.
	SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE/C ROIX ROUGE	0 800 858 858 du lundi au vendredi 9h19h, samedi dimanche 12h-18h	Soutien psychologique pour toute personne ressentant le besoin de parler (solitude, dépression, violence, addictions...), par des bénévoles formés, service anonyme et gratuit
	SOS AMITIE	09 72 39 40 50 Permanence d'écoute téléphonique 24h/24 et 7j/7 09 72 39 40 50	service d'écoute bienveillant, gratuit, anonyme et confidentiel destiné à ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.
	FIL SANTE JEUNES	0 800 235 236 Tous les jours de 9h à 23h	Service d'écoute anonyme et gratuit pour les 12-25 sur les thèmes de la santé, de la sexualité, de l'amour, du mal être...

NUMEROS UTILES

VIOLENCE	VIOLENCES FEMMES	3919	Info numéro d'écoute national
	JEUNES VIOLENCE ECOUTE	0 808 807 700	
	CAP ECOUTE	04 72 33 34 35 Du lundi au vendredi de 9h à 21h	Violences, agressions
ADDICTION	TABAC INFO SERVICE	0 825 309 310 ou 3989 Du lundi au samedi de 8h à 20h	www.tabac-info-service.fr
	DROGUES INFO SERVICES	0 800 23 13 13 7j/7j de 8h à 20h	www.drogues.gouv.fr
	ECOUTE CANNABIS	0 980 980 940 7j/7j de 8h à 20h	www.drogues.gouv.fr
	ALCOOL INFO SERVICE	0 980 980 930 de 8h à 21h	Appel non surtaxé https://jeunes.alcool-info-service.fr
	ECOUTE ALCOOL	0 811 91 30 30 7j/7j de 14h à 2h	www.drogues.gouv.fr
	JOUEURS ECOUTE INFO SERVICE	0 974 75 13 13 7j/7 de 14h à 2h	joueurs-info-service.fr

Santé-numéros utiles

Le restaurant de l'INSPE n'est pas affilié au CROUS => pas de tarif boursier, ni repas à 1 euro
Il est interdit de manger dans les salles de cours.

Les salles dites hors-sacs sont l'atrium et le foyer étudiants

Tarif étudiant : 4,50 euros le repas

La restauration à l'INSPE

**Réouverture prévisionnelle
Entre le 8 et le 14 septembre
2026**

Vente de tickets : à l'unité ou en nombre au bureau 11

- Lundi-mercredi-jeudi : 8h35-12h15
- Mardi : 08h35-11h30/14h-16h30
- Pas de vente le vendredi

Pas d'inscription

Le menu est susceptible d'être modifié pour éviter le gaspillage et selon la disponibilité auprès des fournisseurs.

Modalité de paiement : Espèce, chèque, CB (à privilégier)

Ouverture du self : 11h45-13h

CONSULTATION DES MENUS

Affichage sur le site de l'INSPE

(Onglet Site INSPE Départementaux/Site Dijon/Menu restauration)

ou

QR Code





BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

Présentation BU INSPÉ UBE

❧ BU INSPÉ Dijon ❧

Pré-rentree M2E / INSPÉ uBE

Août / septembre 2026

La BU INSPÉ, BU du Pôle Documentation de l'Université Bourgogne Europe

Mêmes outils, mêmes services que dans les autres BU des campus UBE.

La BU INSPÉ compte 4 implantations départementales :

- BU INSPÉ Auxerre (89)
- BU INSPÉ Dijon (21)
- BU INSPÉ Mâcon (71)
- BU INSPÉ Nevers (89).

Seule la BU INSPÉ Dijon propose de la documentation 1^{er} et 2nd degrés.

Les ouvrages de la bibliographie propre au concours CPE y sont disponibles.



OUTILS COMMUNS des BU uBE

❑ Portail des BU uBE

Pour tout savoir sur les bibliothèques, la documentation et les services proposés.



❑ TriBU

Moteur de recherche des BU uBE



- **EMPRUNTER**
- **SE CONNECTER au site des BU uBE**

- ❑ Carte pour **emprunter** dans les BU ?
 - ⇒ C'est la **carte étudiant.e** ou **professeur.e** ou **CPE stagiaire**
= carte **multi-services uBE**.

Idem pour les DIU.

NB : Carte provisoire établie en BU si obtention tardive de la carte étudiant.e / stagiaire UBE.

- ❑ **Connexion au site des BU uBE**

Vos **identifiants ENT uBE** sont vos identifiants d'accès

- à votre messagerie @etu.ube.fr
- à votre compte-lecteur
- aux ressources numériques sur abonnement BU.

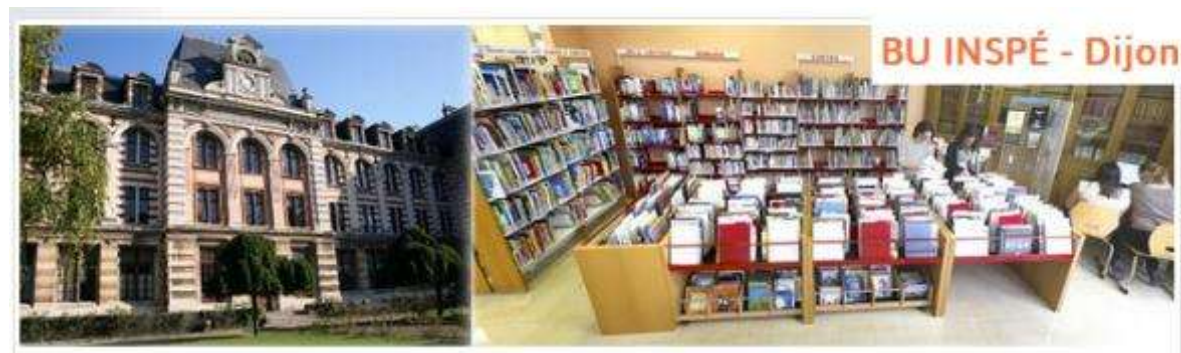


The screenshot shows the 'SERVICE CENTRAL D'AUTHENTIFICATION' page of the University of Bourgogne Europe. At the top is the university's logo and name. Below the title, there are two input fields: 'Nom d'utilisateur' (Username) and 'Mot de passe' (Password). A red 'CONNEXION' button is positioned below the password field. At the bottom right, there is a link that says 'Mot de passe oublié ?' (Forgot password?). The page is framed by a thin border, and there are small landscape images on the left and right sides.



BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

BU INSPÉ Dijon



BU INSPÉ Dijon

❑ Une équipe de 6 personnes à votre service.

- Responsable : Leïla Arkab
- Equipe : bibliothécaires
et professeure-documentaliste

❑ Une bibliothèque universitaire spécialisée en enseignement-éducation :

- ouvrages pédagogiques et didactiques
- annales - préparation CRPE et CAPES
- bibliographie CPE
- manuels scolaires 1^{er} et 2nd degrés
- revues pédagogiques et scientifiques
- livres jeunesse





BU INSPÉ Dijon... en pratique

❑ Modalités de prêt



❑ Horaires d'ouverture



Horaires habituels d'ouverture :	
Lundi	8h30 - 18h
Mardi	8h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 18h
Jeudi	8h30 - 18h
Vendredi	8h30 - 17h



BU INSPÉ Dijon implantée dans l'atrium
du site INSPÉ MEEF Dumont (en face de l'amphi).

BU INSPÉ Dijon : documentation et services

❑ Des ressources imprimées

et numériques (Cairn, Numérique Premium, Numilog etc...) pour

- documenter ou compléter vos cours INSPÉ
- préparer vos stages, votre travail en établissement scolaire
- accéder à la documentation pertinente pour (pré-)mémoire ou TSNR

❑ Des modalités pratiques pour une organisation facile

- On peut emprunter dans une BU, rendre dans une *autre* BU (ex. prêt en BU Droit-Lettres et retour à la BU INSPÉ)
- Prêts entre sites ([PES](#)) possibles entre sites distants UBE, avec retrait dans « votre » bibliothèque de référence
- Prêt entre bibliothèques ([PEB](#)) possible entre BU au niveau national, avec retrait en BU Droit-Lettres ou BU Le Cortex.
- **Copieur** disponible à la BU INSPÉ Dijon, géré avec carte multi-services uBE, comme dans les autres BU (à créditer en ligne)





La BU INSPÉ impliquée dans la vie du site : pour se détendre aussi !

❑ Jeux de société et petits équipements

- Acquis par la BU
- **Jeux de société** : prêt pour jouer sur place, dans le bâtiment ... ou le temps d'une soirée (retour le lendemain)
- **Ardoises / Chargeurs USB / Plaids** : prêt sur place

❑ Matériel pour jeux extérieurs

- Acquis via soutien CEVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) sur dossiers portés par le service Gestion du site INSPÉ Dumont
- Raquettes et balles : **tennis de table / baby-foot**
- Jetons pour **Puissance 4** (géant)
- Kits de **Badminton / Jazzminton**





BU INSPÉ & FORMATIONS INSPÉ

❑ L'équipe des formatrices et formateur BU INSPÉ intervient dans les formations M2F

- M1 : B4 EC 3.4.1.a Faire preuve de réflexivité / Recherche et mémoire
⇒ 2h TP Recherches et ressources bibliographiques (S1)
pour préparer sélections bibliographiques et revue de la littérature du pré-mémoire.

❑ Numérique éducatif : Éducation aux médias et à l'information (EMI)

- M2 : B3. Eduquer Ec7.1.
⇒ 3hTD / Développer l'esprit critique des élèves : Information et désinformation

BU INSP   Dijon... en   volution !

  En 2026/2027 : am  liorer encore l'accueil !

Durant cette ann  e universitaire,
la configuration des collections et des espaces sera nouvellement am  nag  e,
pour mieux vous accueillir.

N'h  sitez pas    nous solliciter quand un document reste « introuvable » !



Toute l'équipe BU INSPÉ Dijon est à votre service
pour vous accompagner dans votre parcours de formation
en matière documentaire.

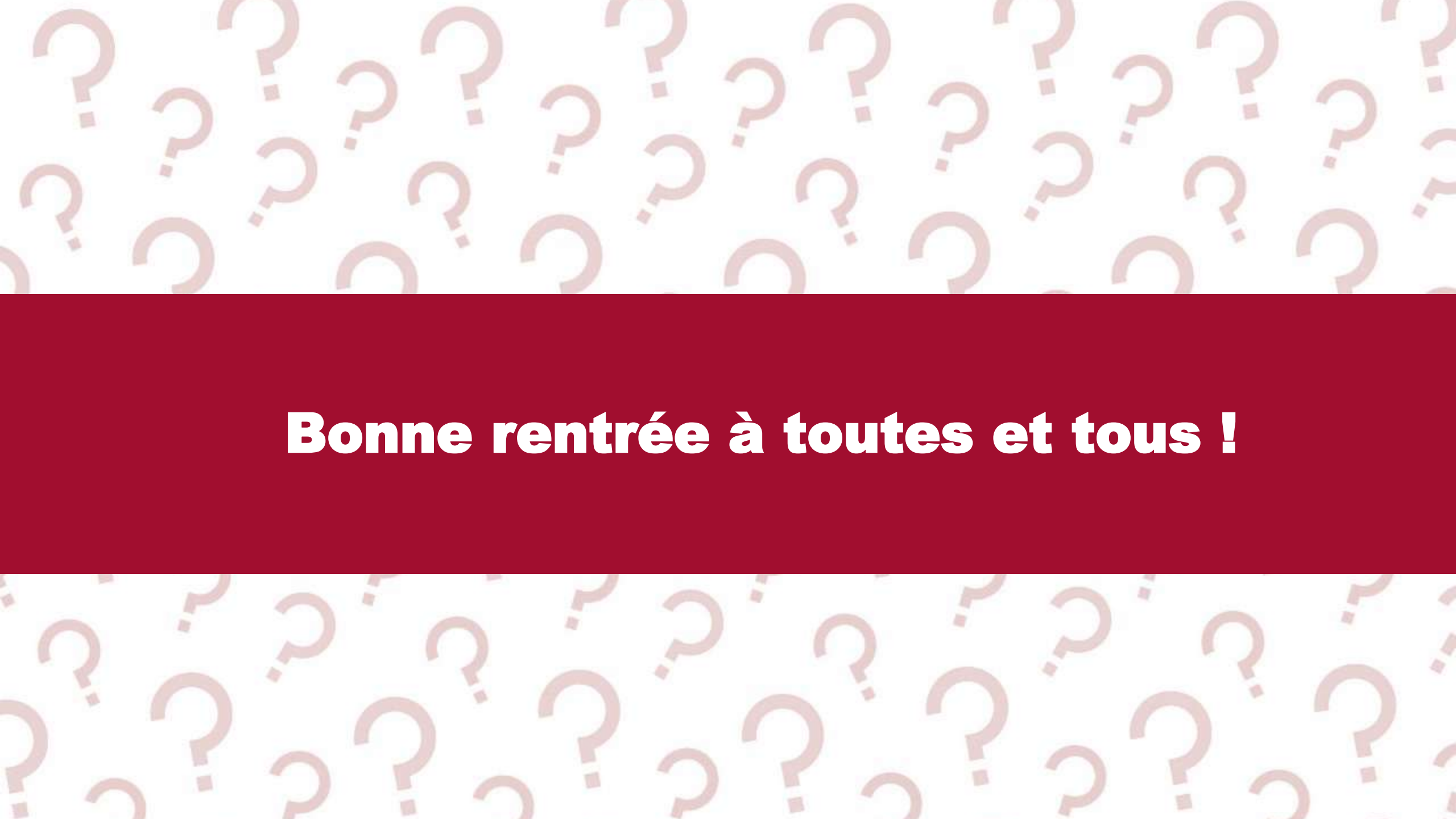
Nous contacter

- par mél : bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr
- par téléphone : 03 80 67 09 45

Suivre nos actualités

- sur le site des BU uBE : bu.u-bourgogne.fr
- Instagram  bibliothequesub



The background of the slide is a repeating pattern of light red question marks on a white background. A solid dark red horizontal band runs across the middle of the slide, containing the text.

Bonne rentrée à toutes et tous !